Master

Toxicologie humaine, évaluation du risque et vigilance

+ Formation initiale
+ Formation continue
+ Formation en apprentissage

université PARIS-SACLAY

GRADUATE SCHOOL
Health and Drug Sciences

Conditions d'admission

Ce parcours est ouvert aux étudiants suivant des études pharmaceutiques (D.F.A.S.P. validé), médicales (D.F.A.S.M. validé), vétérinaires titulaires d'un M1 ou aux titulaires d'une licence scientifique et d'un master 1.

Modalités de candidatures

Vous devez impérativement déposer votre candidature sur le site internet de l'Université Paris-Saclay :

www.universite-paris-saclay.fr/formation/master

+ choisir « Sciences du Médicament et des produits de santé » puis le M2 concerné pour candidater en ligne

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 22 MAI 2023 (inclus)

Compétences

+Établir les relations entre identification du danger lié à un produit et les risques liés à son emploi,
+Utiliser les raisonnements scientifiques et la démarche expérimentale (modèles d'évaluation de la toxicité) dans le domaine de la toxicologie,
+Communiquer et argumenter à l'écrit comme à l'oral en français comme en anglais, les résultats de sa recherche,
+Analyser des articles scientifiques et des rapports réglementaires de manière critique afin de trouver l'information pertinente,
+Connaître les éléments indispensables en toxicologie réglementaire des produits de santé et savoir s'auto-former dans ce domaine,
+Appliquer les connaissances indispensables en vigilance des produits de santé incluant les aspects réglementaires.

Objectifs professionnels

+Former des étudiants aux métiers de la recherche en R&D dans l'industrie des produits de santé, de la chimie, de l'agrochimie et de la chimie dans le domaine de la toxicologie
+Former des étudiants pour le secteur public de la recherche et de l'activité hospitalière en toxicologie
+Former des étudiants aux métiers d'application de la toxicologie et à l'évaluation de la sécurité d'emploi des produits dans le secteur industriel (santé, chimie, agrochimie, cosmétique, CRO) : directeur d'études CRO, toxicologue réglementaire
+Former des étudiants dans le secteur des vigilances : évaluateur en pharmacovigilance…
+Former des étudiants aux métiers de l'évaluation du secteur public [Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (ANSM), Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), Institut de veille sanitaire] : évaluateur toxicologue (médicaments, biocides, cosmétiques, pesticides), chef de projet normes [valeurs limites professionnelles (VLP), valeurs toxicologiques de référence (VTR)].

Modalités d'évaluation

+Le stage ou la formation en alternance fera l'objet de deux notations, chacune sur 20 points : note de mémoire et note de soutenance. La moyenne aux deux notes est requise. Il n'y a pas de compensation entre les notes.
+La partie théorique ne sera validée que si la moyenne finale des UE suivies est de 10/20. Dans le cas où la moyenne de 10/20 n'est pas obtenue à la 1ère session, l'étudiant devra repasser toutes les UE pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20. Si l'étudiant n'obtient pas une moyenne générale de 10/20 à la seconde session (moyenne générale de toutes les UE du master), il est définitivement ajourné mais garde le bénéfice des UE validées (notes supérieures à 10/20) et le nombre d'ECTS associés.
+Une note inférieure à 7/20 ajourne automatiquement l'étudiant quelle que soit la session (note non compensable).

Enseignements

DÉTAILS DES UE			Organisation	Heures	ECTS
S3	6 UE obligatoires	+ Mécanismes d'action des toxiques + Pathologies non tumorales + Toxicologie cellulaire + Toxicologie réglementaire 1 : définitions, principes et organisation **ou** + Toxicologie réglementaire 2 : expérimentation et tests + Présentation du projet et d'un article + Discussion avec le jury sur la présentation du projet et de l'article	CM / ED (toutes les UE)	30 h (toutes les UE)	3 (toutes les UE)
S3	4 UE optionnelles 4 UE à choisir pour un total de 12 ECTS	+ Cancérogenèse et pathologies tumorales + Toxicologie d'organes + Immuno-toxicologie + Toxicologie analytique + Toxicologie cellulaire + Analyse de cas + Anatomo-pathologie + Toxicologie clinique + Métabolisme et transport des xénobiotiques + Toxicologie réglementaire 1 : définitions, principes et organisation **ou** + Toxicologie réglementaire 2 : expérimentation et tests + Toxicologie réglementaire 3 : les vigilances + Projet personnel	CM / ED (toutes les UE)	30 h (toutes les UE)	3 (toutes les UE)
S4	Obligatoire	+ **STAGE ou ALTERNANCE**	**Alternance :** • **sept. > oct. :** 2 semaines de cours par mois • **nov. > mars :** 1 semaine de cours par mois • **avril > sept. :** uniquement en entreprise	Stage : 6 mois	30

université PARIS-SACLAY

GRADUATE SCHOOL
Health and
Drug Sciences

Informations pratiques

Responsable pédagogique
Pr Saadia KERDINE-RÖMER

Co-responsable
Dr Armelle BIOLA-VIDAMMENT

therv.gs-heads@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat
Marjolaine FLAUNET - marjolaine.flaunet@universite-paris-saclay.fr
01 80 00 60 36

Lieux d'enseignement principaux
Faculté de Pharmacie - Université Paris-Saclay - *Orsay (91400)*
Faculté de Pharmacie - Université de Paris Cité - *Paris (75006)*

DÉBUT DE LA FORMATION : 16 septembre 2023

DURÉE DE LA FORMATION : 1an

TAUX DE RÉUSSITE : 83%

	Étudiants de l'UE	Étudiants hors UE***	Apprentissage
Frais d'inscription universitaire	243 €	243 €	0 €
CVEC *	95 €	95 €	95 €
Total **	338 €	338 €	95 €

Nb : formation continue : tarif sur devis

*Contribution Vie Étudiante et de Campus
** Total pour 1 année. Les étudiants en alternance sont acquittés des frais d'inscription universitaire mais doivent en revanche payer la CVEC.
*** Dans la continuité de la résolution votée à son Conseil d'Administration (CA) du 15 décembre 2020, l'Université Paris-Saclay entend développer une forte politique d'attractivité pour les étudiants nationaux, européens et extracommunautaires. Ainsi, pour l'année 2022-2023, les candidats admis concernés par le décret et l'arrêté relatifs aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur devront s'acquitter du même montant des droits d'inscription que les étudiants nationaux sans que ceux-ci aient à en faire explicitement la demande. Cette exonération partielle s'appliquera à toute la durée du cycle d'études, y compris en cas de redoublement.

Novembre 2022 - Service communication de la Faculté de Pharmacie - Université Paris-Saclay

université PARIS-SACLAY